

L'asbl des Prix Artistiques de la Ville de Verviers présente le

36^e CONCOURS

HENRY VIEUXTEMPS



Éditeur responsable : Prix Artistique de la Ville de Verviers - rue Chapuis 6 - 4800 Verviers

dessin de Julien Dessy

S a m e d i
4 octobre 2025

DEMI-FINALE

au Conservatoire de Verviers

D i m a n c h e
5 octobre 2025

FINALE

au Théâtre du Peigné

Secrétariat du concours :

+32(0)483 08 11 36

asblpavv@gmail.com

Inscriptions

du 01/05 au 01/08/2025

Modalités d'inscription sur :

www.pavv.be/concours-vieuxtemps



Concours « Henry Vieuxtemps »

Du 24 au 29 août 1920, en commémoration du centenaire de la naissance de Henry VIEUXTEMPS et à l'initiative de son disciple Eugène YSAÏË, une série de concerts est organisée au Grand-Théâtre de Verviers, en présence de S.M. la Reine Élisabeth de Belgique. Un concours de violon s'insère dans cette semaine musicale.

Le 25 août 1920, à l'occasion de ce concours préliminaire, un "PRIX DE LA REINE" est attribué au célèbre violoniste Alfred DUBOIS, élève d'Eugène YSAÏË, puis lui-même professeur du grand Arthur GRUMIAUX.

Le "CONCOURS VIEUXTEMPS" est instauré trois ans plus tard, après acceptation d'un don et ratification du règlement de l'épreuve par le conseil communal

Institué par arrêté royal du 2 octobre 1922 sous le haut patronage de la Reine Élisabeth et de l'Administration communale de Verviers, le premier concours Vieuxtemps proprement dit se déroule le 16 février 1923.

Jusqu'en 2011, le Concours Vieuxtemps, organisé tous les quatre ans a couronné entre autres : Carlo VAN NESTE, Arthur GRUMIAUX, Marcel DEBOT, Georges OCTORS, Pierre JETTEUR, Clémens QUATACKER, Henri-Emmanuel KOCH, Léopold DOUIN et Charles JONGEN, Ginette DE CUYPER, Eric MELON, Jean-Gabriel RAELET, Tatiana SAMOÛÏL, finaliste du Concours Reine Élisabeth en 2001, Hrachya AVANESYAN, Claire DASSESSE (en 2011).

Depuis 2015 le Concours « Henry Vieuxtemps » s'inscrit dans une trilogie. Il est le plus prestigieux car le niveau est professionnel et international.

Trilogie des Concours de violon

- **Concours « Vieuxtemps »**, accessible aux violonistes âgés de 26 ans au maximum à la date de la première épreuve.

- **Concours « Deru »**, accessible aux violonistes ayant obtenu une distinction dans un établissement musical subsidié par les pouvoirs publics belges, âgés de 23 ans au maximum à la date de la première épreuve du concours.

- **Concours « Crickboom »**, accessible aux élèves de 18 ans maximum, inscrits dans un établissement musical subsidié par les pouvoirs publics belges.